



ACADÉMIE DE BORDEAUX

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des
Examens et concours

DEC 4

Bureau des concours

La rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités d'Aquitaine

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat, notamment ses articles 4 et 6 ;
Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues, notamment ses articles 5 et 6 ;
Vu le décret n° 2010-1152 du 29 septembre 2010 relatif aux secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
Vu l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
Vu l'arrêté du 3 février 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture et l'organisation des concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de Fonctionnaires de catégorie B

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Le jury du concours commun interne de secrétaire administratif de classe normale, organisé au titre de l'année 2022, est composé comme suit :

Présidente : Madame CELABE Marie-Béatrice – DGSA – Université de Bordeaux - 33 Bordeaux

Vice-président : Monsieur MANDEMENT Jean-Claude – APA – Rectorat – 33 Bordeaux

Membres :

Madame ALBERT REVERSADE Hélène – AA - DREETS – 33 BORDEAUX
Madame BONNEFONT Laure - AA – DREETS -33 BORDEAUX
Monsieur COMBABESSOU Arnaud – APA – SGCD33 - 33 BORDEAUX
Monsieur DIENER Cédric – AA – SGCD33- 33 BORDEAUX
Madame GALISSON Myriam - APA – SGAMI SO – 33 BORDEAUX
Monsieur GUINEE Jocelyn – AA – SGCD33 – 33 BORDEAUX
Monsieur HILLION Damien – APA – Lycée M. Ravel – 64 ST JEAN DE LUZ
Madame LAFONTA Evelyne – AA – CDC – 33 BORDEAUX
Madame LE GALL Cécile – IDAE – SGCD33 – 33 BORDEAUX
Madame LENOIR Servane – DDS – LT Brémontier – 33 BORDEAUX
Monsieur LOPEZ Thierry – IGE – Université Bordeaux Montaigne – 33 PESSAC
Madame OERTEL Audrey – APA -CDC – 33 BORDEAUX
Monsieur PETIT Emmanuel – APA - DSDEN – 64 PAU
Monsieur PROVOST Yann – AA – Collège – 33 LE PIAN SUR GARONNE
Madame RIBEIRO Annabelle – APA – LP Condorcet – 33 ARCAÇON
Madame ROUMEGOUS Melanie – AA -CDC – 33 BORDEAUX
Monsieur SAUVAITRE-BUHERNE Olivier – IGE – Rectorat – 33 BORDEAUX
Madame SCHILLINGER MARIE Laure – AA -CDC – 33 BORDEAUX
Monsieur TERRAL Eric – AA – Lycée Les Iris – 33 LORMONT
Monsieur VERBOIS Philippe – AA – CDC – 33 BORDEAUX

ARTICLE 2 :

Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 19 AVR

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Monsieur le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL